

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE SHANA AFRIQUE » en abrégé « GROSHA SARL »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
CITE MARINA PRES DE LA PHARMACIE MARINA, Lot 24,
Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/10/2024 , et enregistrés le 11/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SHANA AFRIQUE » en
abrégé « GROSHA SARL »

Objet : - Import-export
- Négoce
- BTP
- Génie civil
- La formation Professionnelle
- Imprimerie
- Communication et Publicité
- Tourisme et hébergement ;
- Location et vente de véhicule
- Fourniture de bureaux
- Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement a l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
CITE MARINA PRES DE LA PHARMACIE MARINA, Lot 24,
Ilot 4

Dirigeant(s) M GROGUHE JEAN BRICE ROLAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08751 du 12/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69940/GTCA/RC/2024 du 12/11/2024

